

Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, mai 2024

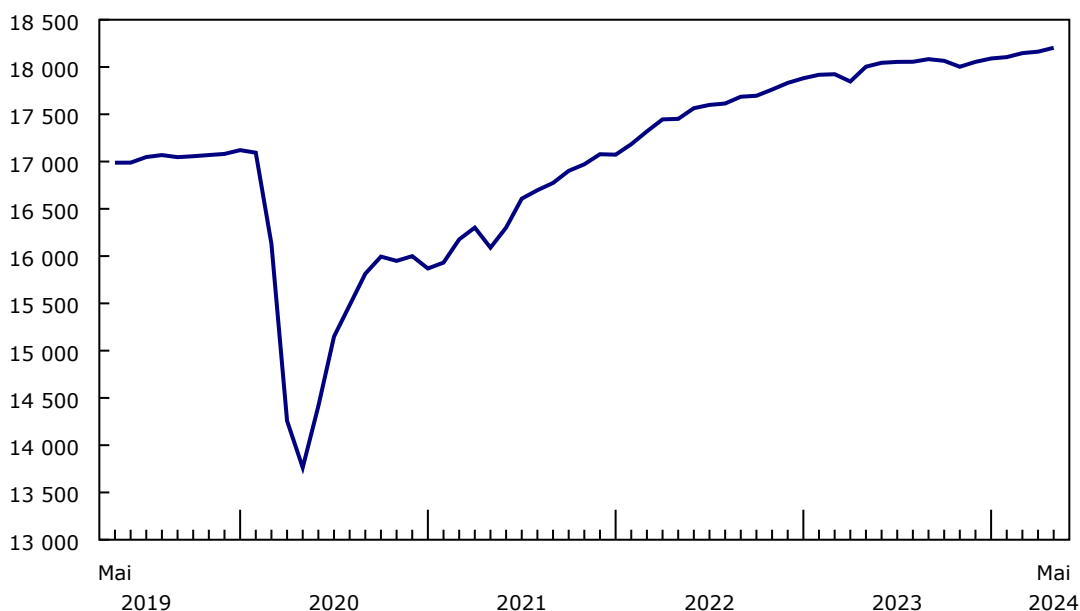
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 25 juillet 2024

Le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux de leur employeur, mesurés en tant qu'« emploi salarié » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, a progressé de 41 000 (+0,2 %) en mai. Il s'agit d'une cinquième hausse mensuelle consécutive, et l'augmentation cumulative a totalisé 148 900 (+0,8 %) de janvier à mai.

Parallèlement, le nombre de postes vacants a peu varié en mai, s'établissant à 559 700, après avoir enregistré trois baisses consécutives totalisant 99 700 de janvier à avril.

Graphique 1 L'emploi salarié augmente pour un cinquième mois consécutif en mai

emploi salarié (milliers)



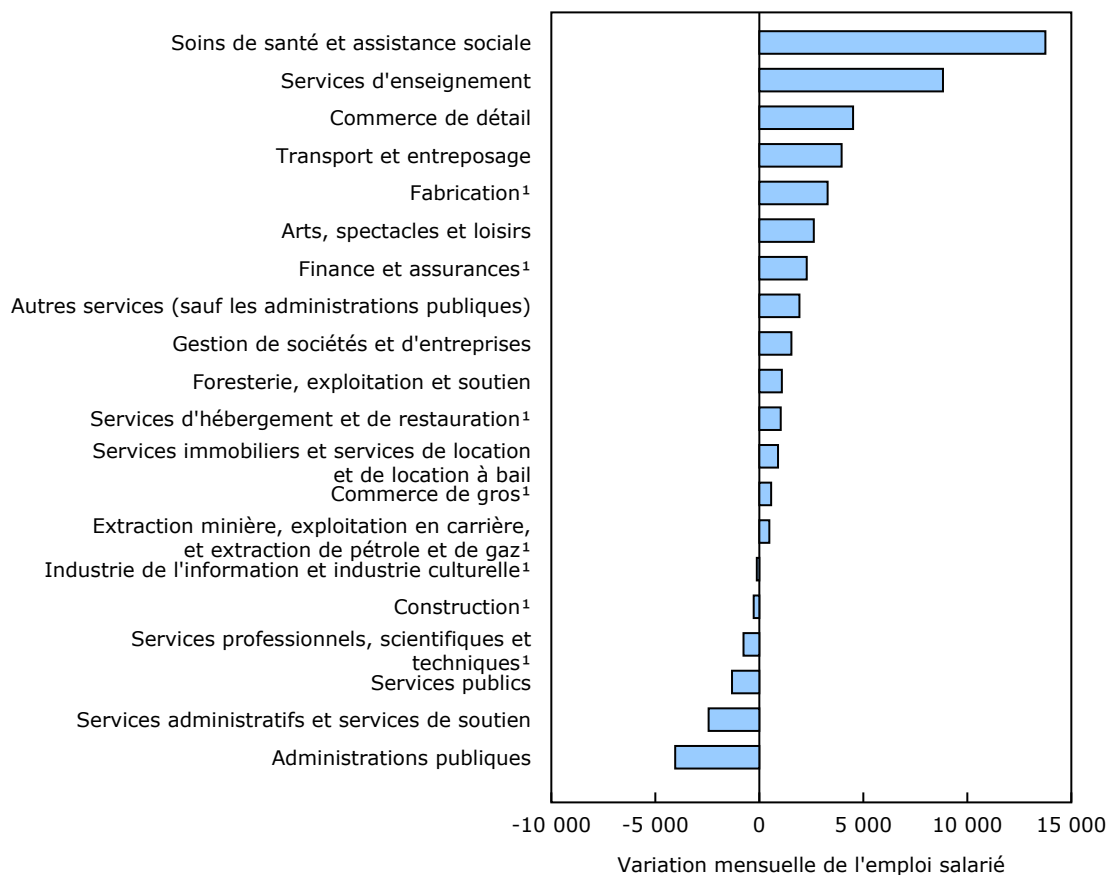
Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

En mai, des hausses mensuelles de l'emploi salarié ont été enregistrées dans 9 des 20 secteurs, et les augmentations les plus marquées ont été enregistrées dans les soins de santé et l'assistance sociale (+13 800; +0,6 %), dans les services d'enseignement (+8 800; +0,6 %), dans le commerce de détail (+4 500; +0,2 %) et dans le transport et l'entreposage (+4 000; +0,5 %). Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par des baisses observées dans les administrations publiques (-4 000; -0,3 %), dans les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement (-2 400; -0,3 %) et dans les services publics (-1 300; -1,0 %). Les huit autres secteurs ont enregistré peu de variation.



Graphique 2

L'emploi salarié progresse dans neuf secteurs en mai, plus particulièrement dans les soins de santé et l'assistance sociale



1. Les variations de l'emploi salarié ne sont pas statistiquement significatives.

Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

L'emploi salarié dans les soins de santé et l'assistance sociale poursuit sa tendance à la hausse amorcée en septembre 2022

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale a progressé de 13 800 (+0,6 %) en mai, poursuivant la tendance à la hausse amorcée en septembre 2022 et portant l'augmentation cumulative à 165 800 (+7,5 %) au cours de cette période.

En mai 2024, l'augmentation mensuelle observée dans les soins de santé et l'assistance sociale a été principalement attribuable aux hôpitaux généraux et aux hôpitaux de soins chirurgicaux (+5 100; +0,8 %) ainsi qu'aux établissements communautaires de soins pour personnes âgées (+1 800; +1,2 %) et aux établissements de soins infirmiers (+1 400; +0,6 %).

Le commerce de détail affiche une hausse mensuelle de l'emploi salarié

Dans le commerce de détail, l'emploi salarié a progressé de 4 500 (+0,2 %) en mai, après avoir affiché une légère hausse en avril (+1 200; +0,1 %) et deux baisses mensuelles consécutives en février et en mars, totalisant 10 700 (-0,5 %). Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié dans le commerce de détail était en baisse de 9 000 (-0,4 %) en mai.

Au sein du secteur, l'augmentation mensuelle enregistrée en mai s'est concentrée chez les détaillants d'alimentation (+3 300; +0,6 %) et les concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles (+1 000; +0,5 %).

L'emploi salarié dans les services d'enseignement poursuit sa tendance à la hausse en mai

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur des services d'enseignement a progressé de 8 800 (+0,6 %) en mai, poursuivant la tendance à la hausse amorcée en février et portant l'augmentation cumulative à 36 700 (+2,6 %) au cours de la période. Les écoles primaires et secondaires (+24 000; +2,9 %) ont affiché la plus forte hausse de février à mai.

L'emploi salarié dans le transport et l'entreposage suit généralement une tendance à la hausse depuis décembre 2023

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur du transport et de l'entreposage a augmenté de 4 000 (+0,5 %) en mai, après avoir peu varié en avril et progressé de 2 300 (+0,3 %) en mars. L'emploi salarié dans ce secteur a généralement suivi une tendance à la hausse depuis décembre 2023, affichant une augmentation nette de 10 300 (+1,2 %) de décembre 2023 à mai 2024.

En mai, la hausse mensuelle s'est concentrée dans une grande mesure parmi les messageries et les services de messagers (+1 500; +2,0 %) ainsi que le transport en commun et le transport terrestre de voyageurs (+1 500; +1,2 %). Ensemble, ces deux sous-secteurs ont été à l'origine de plus de la moitié (53,0 %) de l'augmentation nette du nombre d'emplois salariés dans le secteur de décembre 2023 à mai 2024.

Les administrations publiques enregistrent une baisse mensuelle de l'emploi salarié

L'emploi salarié dans le secteur des administrations publiques a diminué de 4 000 (-0,3 %) en mai, après avoir peu varié en avril et reculé de 1 300 (-0,1 %) en mars. Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié dans les administrations publiques était en hausse de 37 500 (+3,0 %).

La rémunération hebdomadaire moyenne augmente en mai tant d'un mois à l'autre que d'une année à l'autre

D'un mois à l'autre, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 0,8 % pour atteindre 1 252 \$ en mai, après avoir peu varié en avril. D'une année à l'autre, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de 4,2 % en mai, après avoir augmenté de 3,8 % en avril. En général, la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne peut s'expliquer par divers facteurs, y compris les variations des salaires, de la composition de l'emploi et des heures travaillées ainsi que les effets de l'année de base.

En mai, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était inchangé par rapport au mois précédent, mais il était en hausse de 0,6 % par rapport à un an plus tôt pour atteindre 33,5 heures.

Le nombre de postes vacants varie peu en mai

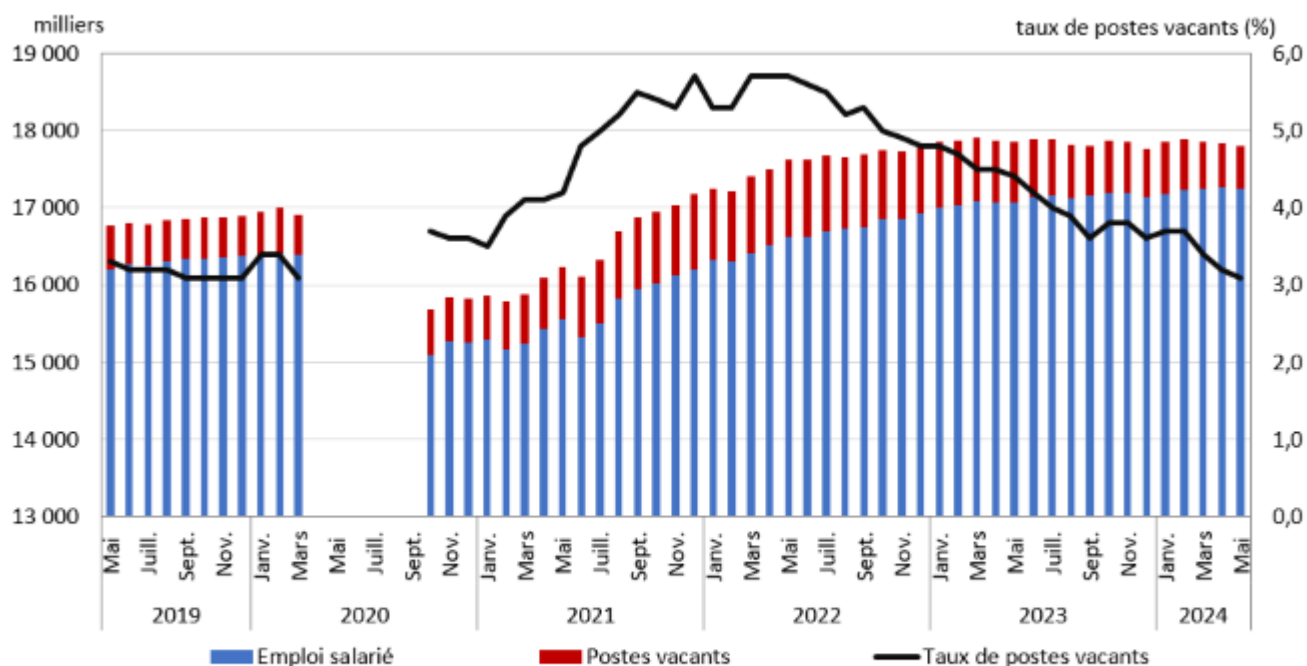
Le nombre de postes vacants a peu varié en mai, s'établissant à 559 700, après avoir affiché trois baisses mensuelles consécutives totalisant 99 700 de janvier à avril. Par rapport à mai 2023, le nombre de postes vacants était en baisse de 217 100 (-28,0 %) en mai 2024.

En mai, la demande de main-d'œuvre totale — qui correspond à la somme des postes occupés et des postes vacants — a diminué de 31 200 (-0,2 %) par rapport à avril et de 54 600 (-0,3 %) par rapport à un an plus tôt.

Le taux de postes vacants — qui correspond au nombre de postes vacants exprimé en proportion de la demande de main-d'œuvre totale — a diminué de 0,1 point de pourcentage pour s'établir à 3,1 % en mai et il était en baisse de 1,3 point de pourcentage par rapport à son niveau de mai 2023 (4,4 %). Le taux de postes vacants en mai 2024 était légèrement inférieur au taux de postes vacants moyen enregistré de mars 2019 à mars 2020 (3,2 %), avant la pandémie de COVID-19.

En mai 2024, il y avait 2,5 chômeurs pour chaque poste vacant, comparativement à un ratio de 2,4 en avril.

Infographie 1 – Le nombre de postes vacants varie peu après avoir diminué pendant trois mois



Note(s) : La collecte des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires a été suspendue d'avril 2020 à septembre 2020. Par conséquent, les données pour ces périodes de référence ne sont pas disponibles. Les données sont désaisonnalisées.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01.

Le nombre de postes vacants recule dans trois secteurs

Le nombre de postes vacants a diminué dans trois secteurs en mai : les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement (-4 300; -14,3 %), les arts, les spectacles et les loisirs (-3 500; -33,8 %) et l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (-2 500; -33,8 %). Parallèlement, le nombre de postes vacants a augmenté dans la finance et les assurances (+6 600; +37,5 %) et il est resté stable dans les autres secteurs.

Dans le secteur des services administratifs, des services de soutien, des services de gestion des déchets et des services d'assainissement, le nombre de postes vacants a reculé de 4 300 (-14,3 %) pour s'établir à 25 400 en mai, ce qui représente le plus petit nombre de postes vacants enregistré depuis février 2016 (25 400). Par rapport à mai 2023, le nombre de postes vacants dans le secteur en mai 2024 était en baisse de 19 800 (-43,7 %).

Le nombre de postes vacants dans le secteur des arts, des spectacles et des loisirs a diminué de 3 500 (-33,8 %) pour s'établir à 6 800 en mai. Il s'agit du plus petit nombre de postes vacants observé dans le secteur depuis octobre 2020 (5 900). Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants dans ce secteur était en baisse de 8 900 (-56,6 %) en mai 2024.

Le nombre de postes vacants demeure stable dans les soins de santé et l'assistance sociale

En mai, il y avait 120 500 postes vacants dans les soins de santé et l'assistance sociale, ce qui correspond à plus du cinquième (21,5 %) du total des postes vacants. Le nombre de postes vacants dans le secteur était pratiquement inchangé par rapport au mois précédent, mais il était en baisse de 11 200 (-8,5 %) par rapport à un an plus tôt. Le taux de postes vacants dans le secteur s'est établi à 4,8 % en mai, ce qui représente le deuxième taux en importance parmi tous les secteurs, juste derrière les services d'hébergement et de restauration (5,0 %).

Le taux de postes vacants diminue dans toutes les provinces par rapport à un an plus tôt

En mai, le nombre de postes vacants est demeuré stable dans toutes les provinces, sauf au Nouveau-Brunswick, où il a diminué de 2 200 (-21,0 %).

La Saskatchewan (4,0 %) a affiché le plus haut taux de postes vacants en mai, suivie de la Colombie-Britannique (3,8 %). Parallèlement, l'Île-du-Prince-Édouard (1,9 %) et Terre-Neuve-et-Labrador (2,3 %) ont affiché les plus faibles taux de postes vacants.

Par rapport à un an plus tôt, le taux de postes vacants a diminué dans toutes les provinces en mai et des baisses notables ont été enregistrées à l'Île-du-Prince-Édouard (-2,2 points de pourcentage pour s'établir à 1,9 %), au Québec (-1,7 point de pourcentage pour se chiffrer à 3,1 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (-1,4 point de pourcentage pour se fixer à 2,3 %).

Le taux de postes vacants recule dans les principaux secteurs au cours d'une période de deux ans

Au cours des deux dernières années, le nombre de postes vacants et le taux de postes vacants au Canada ont diminué de façon marquée. Le taux de postes vacants a atteint un sommet de 5,7 % en mai 2022, ce qui rend compte d'une demande élevée de travailleurs dans de nombreux secteurs, dont six représentant ensemble près des deux tiers (65,0 %) de tous les postes vacants à ce moment-là : les services d'hébergement et de restauration, les soins de santé et l'assistance sociale, le commerce de détail, la construction, les services professionnels, scientifiques et techniques, et la fabrication.

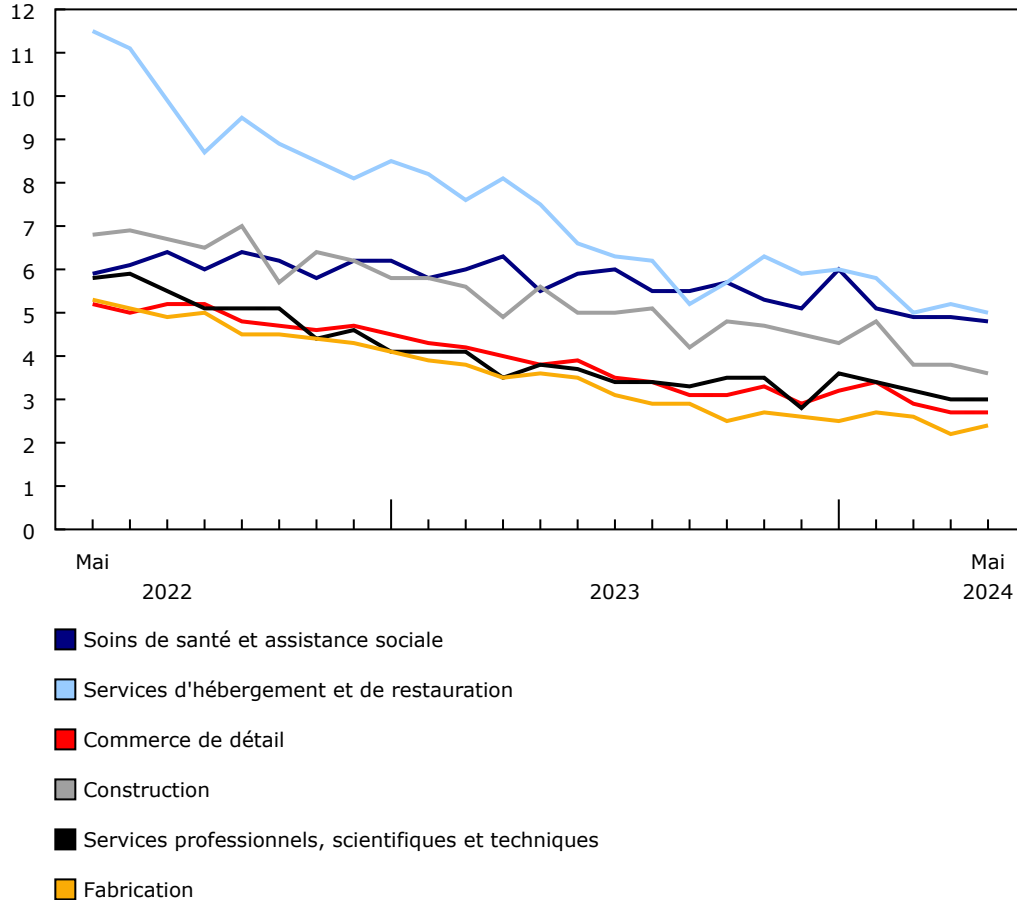
De mai 2022 à mai 2024, le taux de postes vacants a suivi une tendance à la baisse dans chacun de ces secteurs. La plus forte diminution a été enregistrée dans les services d'hébergement et de restauration (-6,5 points de pourcentage pour s'établir à 5,0 %), suivis de la construction (-3,2 points de pourcentage pour s'établir à 3,6 %), de la fabrication (-2,9 points de pourcentage pour se chiffrer à 2,4 %), des services professionnels, scientifiques et techniques (-2,8 points de pourcentage pour se situer à 3,0 %) et du commerce de détail (-2,5 points de pourcentage pour s'établir à 2,7 %).

Le taux de postes vacants en mai dans cinq des six secteurs est revenu à des niveaux semblables à ceux observés avant la pandémie. Toutefois, le taux de postes vacants dans les soins de santé et l'assistance sociale, qui a affiché une baisse plus faible de 1,1 point de pourcentage au cours de la période de deux ans pour s'établir à 4,8 % en mai 2024, était supérieur de 1,4 point de pourcentage au taux de mars 2020.

Graphique 3

Le taux de postes vacants diminue dans les principaux secteurs depuis le sommet enregistré en 2022

taux de postes vacants (%)



Note(s) : Les données sont désaisonnalisées.
Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01.

Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :

8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application [StatsCAN](#) est offerte gratuitement dans l'[App Store](#) et sur [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées, selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête ne vise pas les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales, fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

Les tendances de l'emploi tirées de l'EERH et de l'EPA se suivent généralement de près, surtout sur de longues périodes. Cela dit, en raison des différences de concepts, de définitions et de méthodologies, les variations des niveaux d'emploi dans l'EERH et dans l'EPA peuvent différer, en particulier sur des périodes plus courtes. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les mesures de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

L'EERH et l'EPA fournissent également des indicateurs mensuels de la rémunération perçue par les employés. Utilisés ensemble, les rémunérations hebdomadaires moyennes (tirées de l'EERH) et les salaires horaires moyens (tirés de l'EPA) peuvent fournir un portrait complet de la dynamique de la rémunération au Canada. Pour obtenir des informations sur les définitions de chaque indicateur, les principales différences conceptuelles et de mesure, ainsi que des conseils aux utilisateurs de données sur le moment d'utiliser chaque indicateur, veuillez consulter le document intitulé « Rémunération et salaire — Guide d'utilisation des indicateurs de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et de l'Enquête sur la population active ».

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2022, version 1.0.

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés. Les variations de la rémunération hebdomadaire moyenne peuvent refléter une série de facteurs, notamment des changements dans les salaires, la composition de l'emploi, les heures travaillées et les effets de glissement annuel.

L'effet de glissement annuel désigne l'incidence de la tendance observée 12 mois plus tôt (le mois de référence) sur la variation sur 12 mois de l'estimation du mois courant. Dans le cas de l'EERH, lorsque la rémunération hebdomadaire moyenne du mois de référence atteint un sommet d'une tendance à court terme, cela tend à avoir un effet à la baisse sur la croissance sur 12 mois de la

rémunération hebdomadaire moyenne du mois courant. Par ailleurs, si la valeur du mois de référence se situe à un creux d'une tendance, cela tend à avoir un effet à la hausse sur la croissance sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne du mois courant.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

L'enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page Données désaisonnalisées — Foire aux questions.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques; sur le salaire horaire offert; et sur les caractéristiques des postes vacants. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux 14-10-0357-01 et 14-10-0358-01 sont désormais archivés.

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 12 août.

Prochaine diffusion

Les données de juin de l'EERH et de l'EPVS seront diffusées le 29 août.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Mai 2023	Avril 2024 ^r	Mai 2024 ^p	Avril à mai 2024	Mai 2023 à mai 2024	Avril à mai 2024	Mai 2023 à mai 2024
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	1 201,00	1 241,22	1 251,77	10,55	50,77	0,8	4,2
Forêt, exploitation et soutien	1 398,04	1 364,32	1 505,38	141,06	107,34	10,3	7,7
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 288,62	2 376,01	2 442,05	66,04	153,43	2,8	6,7
Services publics	2 160,07	2 150,21	2 198,34	48,13	38,27	2,2	1,8
Construction	1 499,21	1 502,01	1 525,59	23,58	26,38	1,6	1,8
Fabrication	1 311,00	1 331,43	1 352,21	20,78	41,21	1,6	3,1
Commerce de gros	1 414,50	1 514,56	1 522,57	8,01	108,07	0,5	7,6
Commerce de détail	707,34	743,49	750,74	7,25	43,40	1,0	6,1
Transport et entreposage	1 246,33	1 293,49	1 295,03	1,54	48,70	0,1	3,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 601,11	1 702,43	1 715,29	12,86	114,18	0,8	7,1
Finance et assurances	1 604,99	1 608,19	1 621,29	13,10	16,30	0,8	1,0
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 247,23	1 248,04	1 220,49	-27,55	-26,74	-2,2	-2,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 730,19	1 746,08	1 801,88	55,80	71,69	3,2	4,1
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 616,23	1 776,10	1 835,40	59,30	219,17	3,3	13,6
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	1 012,49	1 048,47	1 053,98	5,51	41,49	0,5	4,1
Services d'enseignement	1 193,09	1 216,09	1 216,20	0,11	23,11	0,0	1,9
Soins de santé et assistance sociale	1 065,19	1 125,39	1 131,62	6,23	66,43	0,6	6,2
Arts, spectacles et loisirs	700,05	749,23	746,88	-2,35	46,83	-0,3	6,7
Services d'hébergement et de restauration	480,02	498,38	500,66	2,28	20,64	0,5	4,3
Autres services (sauf les administrations publiques)	1 031,37	1 077,58	1 084,05	6,47	52,68	0,6	5,1
Administrations publiques	1 538,87	1 587,95	1 603,75	15,80	64,88	1,0	4,2
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 195,12	1 229,75	1 242,93	13,18	47,81	1,1	4,0
Île-du-Prince-Édouard	1 000,40	1 063,51	1 071,16	7,65	70,76	0,7	7,1
Nouvelle-Écosse	1 063,60	1 106,94	1 134,18	27,24	70,58	2,5	6,6
Nouveau-Brunswick	1 100,32	1 116,17	1 119,33	3,16	19,01	0,3	1,7
Québec	1 150,81	1 184,97	1 195,36	10,39	44,55	0,9	3,9
Ontario	1 230,60	1 272,39	1 282,06	9,67	51,46	0,8	4,2
Manitoba	1 099,00	1 137,56	1 147,97	10,41	48,97	0,9	4,5
Saskatchewan	1 160,09	1 201,34	1 212,03	10,69	51,94	0,9	4,5
Alberta	1 286,59	1 318,52	1 334,21	15,69	47,62	1,2	3,7
Colombie-Britannique	1 208,89	1 255,37	1 265,71	10,34	56,82	0,8	4,7
Yukon	1 368,61	1 441,04	1 452,95	11,91	84,34	0,8	6,2
Territoires du Nord-Ouest	1 570,05	1 667,88	1 697,31	29,43	127,26	1,8	8,1
Nunavut	1 650,24	1 678,17	1 696,36	18,19	46,12	1,1	2,8

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.

Source(s) : Tableau [14-10-0223-01](#).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Mai 2023	Avril 2024 ^r	Mai 2024 ^p	Avril à mai 2024	Mai 2023 à mai 2024	Avril à mai 2024	Mai 2023 à mai 2024
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	18 003,2	18 162,2	18 203,2	41,0	200,0	0,2	1,1
Foresterie, exploitation et soutien	37,6	38,2	39,3	1,1	1,6	2,8	4,3
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	214,2	210,4	210,9	0,5	-3,3	0,2	-1,6
Services publics	132,7	135,2	133,9	-1,3	1,2	-1,0	0,9
Construction	1 170,0	1 179,6	1 179,3	-0,3	9,3	-0,0	0,8
Fabrication	1 566,7	1 563,4	1 566,7	3,3	-0,0	0,2	-0,0
Commerce de gros	828,0	821,0	821,5	0,6	-6,5	0,1	-0,8
Commerce de détail	2 016,3	2 002,8	2 007,3	4,5	-9,0	0,2	-0,4
Transport et entreposage	841,8	844,6	848,6	4,0	6,8	0,5	0,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	370,8	359,9	359,7	-0,1	-11,0	-0,0	-3,0
Finance et assurances	835,4	847,0	849,3	2,3	13,9	0,3	1,7
Services immobiliers, de location et de location à bail	291,1	293,7	294,6	0,9	3,5	0,3	1,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 217,9	1 227,0	1 226,2	-0,8	8,4	-0,1	0,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	127,3	122,3	123,9	1,5	-3,4	1,3	-2,7
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	841,6	830,6	828,1	-2,4	-13,4	-0,3	-1,6
Services d'enseignement	1 431,8	1 465,6	1 474,5	8,8	42,7	0,6	3,0
Soins de santé et assistance sociale	2 283,0	2 370,7	2 384,4	13,8	101,5	0,6	4,4
Arts, spectacles et loisirs	311,1	316,7	319,3	2,6	8,2	0,8	2,6
Services d'hébergement et de restauration	1 309,6	1 298,2	1 299,2	1,0	-10,4	0,1	-0,8
Autres services (sauf les administrations publiques)	561,0	573,1	575,0	1,9	14,0	0,3	2,5
Administrations publiques	1 269,4	1 310,9	1 306,8	-4,0	37,5	-0,3	3,0
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	217,6	220,5	222,7	2,2	5,1	1,0	2,3
Île-du-Prince-Édouard	77,4	77,8	78,3	0,5	1,0	0,6	1,2
Nouvelle-Écosse	450,9	454,6	454,1	-0,5	3,2	-0,1	0,7
Nouveau-Brunswick	352,8	355,8	357,1	1,3	4,3	0,4	1,2
Québec	4 053,5	4 051,8	4 066,8	14,9	13,3	0,4	0,3
Ontario	6 964,5	7 072,7	7 073,7	1,1	109,3	0,0	1,6
Manitoba	641,2	640,2	645,4	5,2	4,2	0,8	0,7
Saskatchewan	507,1	513,2	515,8	2,6	8,7	0,5	1,7
Alberta	2 115,1	2 143,8	2 150,3	6,5	35,2	0,3	1,7
Colombie-Britannique	2 550,1	2 557,2	2 563,1	5,9	13,0	0,2	0,5
Yukon	24,4	25,5	25,7	0,3	1,3	1,0	5,3
Territoires du Nord-Ouest	28,1	28,1	28,4	0,4	0,3	1,3	1,1
Nunavut	20,5	21,0	21,6	0,7	1,1	3,1	5,4

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants – Données désaisonnalisées¹

	Mai 2024 ^P Employés salariés ²	Mai 2024 ^P Postes vacants	Mai 2024 ^P Taux de postes vacants
	milliers		%
Ensemble des secteurs³	17 240,1	559,7	3,1
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	239,9	8,9 ^E	3,6 ^E
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	204,7	5,1	2,5
Services publics	135,8	F	F
Construction	1 173,9	43,9	3,6
Fabrication	1 559,2	37,6	2,4
Commerce de gros	819,9	19,0	2,3
Commerce de détail	2 003,7	55,1	2,7
Transport et entreposage	839,9	30,8	3,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	362,1	4,8	1,3
Finance et assurances	841,5	24,2	2,8
Services immobiliers, de location et de location à bail	293,8	7,0	2,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 223,0	37,9	3,0
Gestion de sociétés et d'entreprises	122,7	2,3	1,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	825,5	25,4	3,0
Services d'enseignement	1 459,1	19,7	1,3
Soins de santé et assistance sociale	2 366,6	120,5	4,8
Arts, spectacles et loisirs	314,3	6,8	2,1
Services d'hébergement et de restauration	1 307,9	68,4	5,0
Autres services (sauf les administrations publiques)	576,1	27,2	4,5
Administrations publiques ⁴	570,3	13,0	2,2
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	210,0	4,9	2,3
Île-du-Prince-Édouard	70,1	1,4	1,9
Nouvelle-Écosse	450,3	15,2	3,3
Nouveau-Brunswick	305,1	8,4	2,7
Québec	3 850,8	124,0	3,1
Ontario	6 712,5	194,6	2,8
Manitoba	606,7	20,2	3,2
Saskatchewan	492,6	20,7	4,0
Alberta	2 069,4	70,5	3,3
Colombie-Britannique	2 414,3	96,6	3,8
Yukon	19,8	0,9 ^E	4,6
Territoires du Nord-Ouest	22,5	1,4 ^E	6,0 ^E
Nunavut	16,1	0,7 ^E	4,3 ^E

P provisoire

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.

2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS sont désaisonnalisées.

3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#) , [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#), [14-10-0372-01](#), [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de brosser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).